



Blyes

Lagnieu

La Balme-les-Grottes

an-de-Niost

Le Rhône

Plan des surfaces submersibles

-  Zone A dite de grand débit
-  Zone B dite complémentaire

Echelle : 1/25000

Hières-sur-Amby

Loyettes

Vernas

Annexe à l'arrêté préfectoral
n°2006-242 en date du 15 février
2006 relatif à l'information des
acquéreurs et des locataires de
biens immobiliers sur les risques
naturels ou technologiques majeurs.

Représentation du plan des surfaces
submersibles (PSS) du Rhône approuvé
par décret le 16 août 1972.